



Rivière-du-Loup, le 6 septembre 2018

Mme Luce Balthazar, directrice générale
Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL)
88, rue Saint-Germain Ouest
Bureau 104
Rimouski (Québec) G5L 4B5

Objet : Réponses aux questions du CREBSL

Madame,

J'ai pris connaissance avec intérêt du contenu de votre correspondance du 5 septembre 2018 comprenant des documents accessibles par hyperliens et vos trois dossiers prioritaires pour la région : 1) le renoncement aux hydrocarbures québécois, 2) le transport collectif et son électrification et 3) la création d'aires protégées. Les paragraphes suivants présentent mes réponses à vos trois questions, en tant que candidat de la CAQ dans la circonscription Rivière-du-Loup-Témiscouata.

1) Mettre fin définitivement aux hydrocarbures québécois

Quels engagements acceptez-vous de prendre pour que le Québec abandonne la production d'hydrocarbures sur son territoire ?

Le Québec doit certainement viser à devenir de moins en moins dépendant des énergies fossiles. La CAQ est en faveur du moratoire interdisant les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières et gazières dans le fleuve et l'estuaire du Saint-Laurent, ainsi que l'interdiction de la fracturation hydraulique et de ses dérivés sur le territoire de la vallée du Saint-Laurent et dans tous les secteurs, au Québec, où il y a une forte densité de population et une absence véritable d'acceptabilité sociale. De plus, la CAQ est favorable à l'exploration et à l'exploitation des gisements de pétrole et de gaz conventionnels, mais toute exploitation d'hydrocarbures doit respecter en tous points les normes environnementales en vigueur et tenir compte de l'acceptabilité sociale.

2) Développer le transport collectif et électrique

Quels engagements acceptez-vous de prendre pour soutenir la mise en place d'un service de transport collectif par les MRC du Bas-Saint-Laurent et privilégier son électrification ?

La CAQ a appuyé plusieurs projets structurants visant à augmenter la part modale du transport collectif à Québec et à Montréal, comme le REM et le réseau de transport structurant de Québec. Il faut en effet viser à augmenter la part modale des transports actifs et collectifs en rendant plus efficaces et attirants nos systèmes de transport. Il faut aussi poursuivre les efforts visant à réduire les émissions de GES produits par les véhicules. Nous avons d'ailleurs voté en faveur de la Loi 104 (Loi zéro émission) et désirons voir la part de véhicules électriques continuer à augmenter, sur nos routes, au cours des prochaines années.

La CAQ croit au potentiel de l'électrification des transports et entend soutenir la création d'une filière industrielle et technologique dans les composantes du transport électrique. En plus de créer des emplois bien payés, l'électrification des transports permettra de réduire l'important déficit commercial du Québec, et à terme, les automobilistes québécois ne seront plus les otages des hausses de prix des compagnies pétrolières. La CAQ est d'accord pour augmenter la part de véhicules électriques sur nos routes au cours des prochaines années, et ainsi diminuer nos émissions de GES. Il faut poursuivre les efforts en ce sens et la CAQ souhaite d'ailleurs favoriser le déploiement des bornes de recharge électrique. Notre potentiel électrique est ainsi mis à contribution de l'économie et de l'environnement.

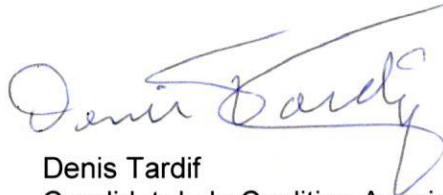
3) Réactiver la création d'aires protégées

Quels engagements acceptez-vous de prendre pour mettre en œuvre un réseau d'aires protégées conformément à la volonté des intervenants régionaux ?

À la CAQ, nous sommes conscients des cibles d'aires terrestres et marines à atteindre pour le Québec et nous allons poursuivre les efforts, en gérant de façon responsable nos ressources naturelles et les activités économiques, qui en dépendent, et en considérant que la biodiversité est un patrimoine collectif à protéger. La CAQ est d'accord pour augmenter la superficie d'aires marines et d'aires terrestres protégées en visant l'atteinte des cibles déterminées.

Enfin, la CAQ croit fermement en l'expertise des entrepreneurs en technologies vertes du Québec et aux retombées économiques et en employabilité de leurs entreprises. Il faut soutenir l'innovation dans ce domaine et diminuer notre empreinte carbone. Je vous souhaite le meilleur succès escompté dans l'atteinte de la mission du CREBSL.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Denis Tardif
Candidat de la Coalition Avenir Québec
Circonscription Rivière-du-Loup-Témiscouata